

RAPPORT FINANCIER 2020-2021

PRÉAMBULE

Pourquoi devons-nous faire certifier nos comptes annuels ?

Un commissaire aux comptes a pour mission de vérifier que les règles de fonctionnement et de financement ont été respectées par l'association et que les comptes établis sont corrects. Pour Concordia, c'est obligatoire car nous percevons au moins 153 000 € de subventions publiques (hors subventions européennes).

Pourquoi un rapport financier ?

Un rapport financier **reflète** en chiffres l'activité présentée dans le rapport d'activité, et plus globalement **la santé financière de l'association**. Il présente une synthèse des documents comptables (obligatoires) à savoir :

- le **compte de résultat** qui s'intéresse uniquement à l'année qui vient de s'écouler ;
- le **bilan** qui récapitule le patrimoine de l'association et ses variations depuis la création (une sorte de photo de l'état de l'association) ;

Le présent rapport fait donc état des comptes annuels de l'association Concordia pour **l'exercice clôturé du 1er octobre 2020 au 30 septembre 2021** et certifiés par le commissaire aux comptes le 3 juin 2022¹. Dans ce document, il conviendra de comparer l'exercice 2020-2021 avec l'exercice 2019, dernier exercice sur 12 mois (l'exercice de l'année 2020 était sur 9 mois seulement et avec une activité fortement marquée par la crise sanitaire liée au Covid-19).

A quoi sert-il ?

Ce n'est pas un document pour les spécialistes de la comptabilité mais au contraire il doit pouvoir être compris par tou-te-s. Il doit aussi attirer l'attention sur les points les plus importants de façon à permettre un débat entre les membres de l'association. Il se doit aussi d'être un document honnête et transparent. Ainsi, des explications et des définitions de certains termes comptables et de principes de calculs ont été développées dans ce rapport afin d'être compréhensibles pour le plus grand nombre.

Que se passe-t-il avant l'écriture d'un rapport financier ?

Merci aux salarié-e-s des délégations d'avoir fait remonter toutes les pièces comptables manquantes à l'automne 2021. Merci à Thierry (notre comptable unique) qui s'est occupé de la clôture des comptes jusqu'en juin 2022. Merci à Thierry, Jean-Baptiste (notre coordinateur national) et Marco (notre délégué général) d'avoir vérifié les comptes clôturés, d'avoir été patients avec le cabinet du commissaire aux comptes et d'avoir mis à jour des documents analytiques facilitant le travail de synthèse pour établir ce rapport. Merci aux ancien-ne-s trésorier-ère-s d'avoir endossé cette tâche et d'avoir transmis des documents de travail à chaque génération. Et merci aux tutoriels.

Qui doit (et veut) rédiger un rapport financier ?

Le-La trésorier-ère – administrateur-trice et membre du Bureau de l'association - est garant-e de sa rédaction et de sa présentation devant les adhérent-e-s à l'Assemblée Générale. Cependant, il-elle peut être soutenu-e et aidé-e par le-la vice-trésorier-ère et ou les autres administrateur-trice-s.

Vous allez voir, c'est passionnant et vous verrez une autre facette de l'association.
Pour la troisième (et ultime) fois, Stéphanie CHABAUD, Trésorière.

¹ Les comptes ont été arrêtés par le Bureau le 5 mars 2022 * Malgré une clôture des comptes annuels au mois de mars 2022, l'audit du commissaire aux comptes a pris du retard.

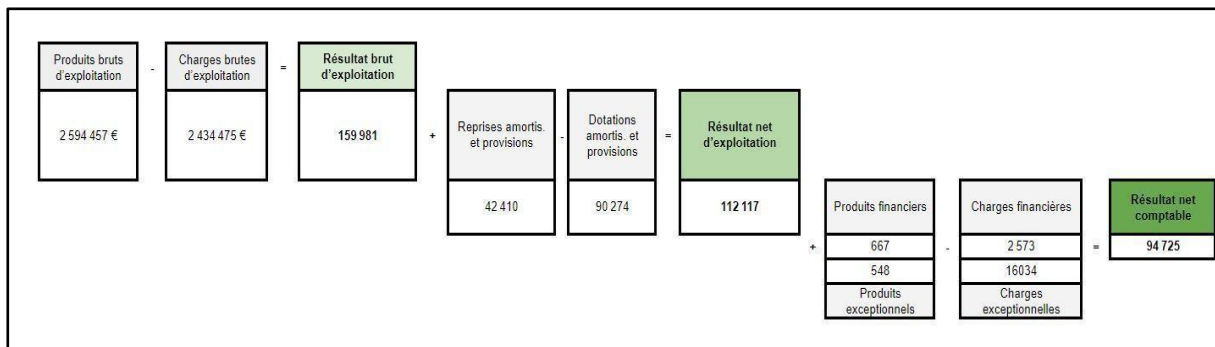
I. LE COMPTE DE RÉSULTAT

1.1 Évolution du résultat

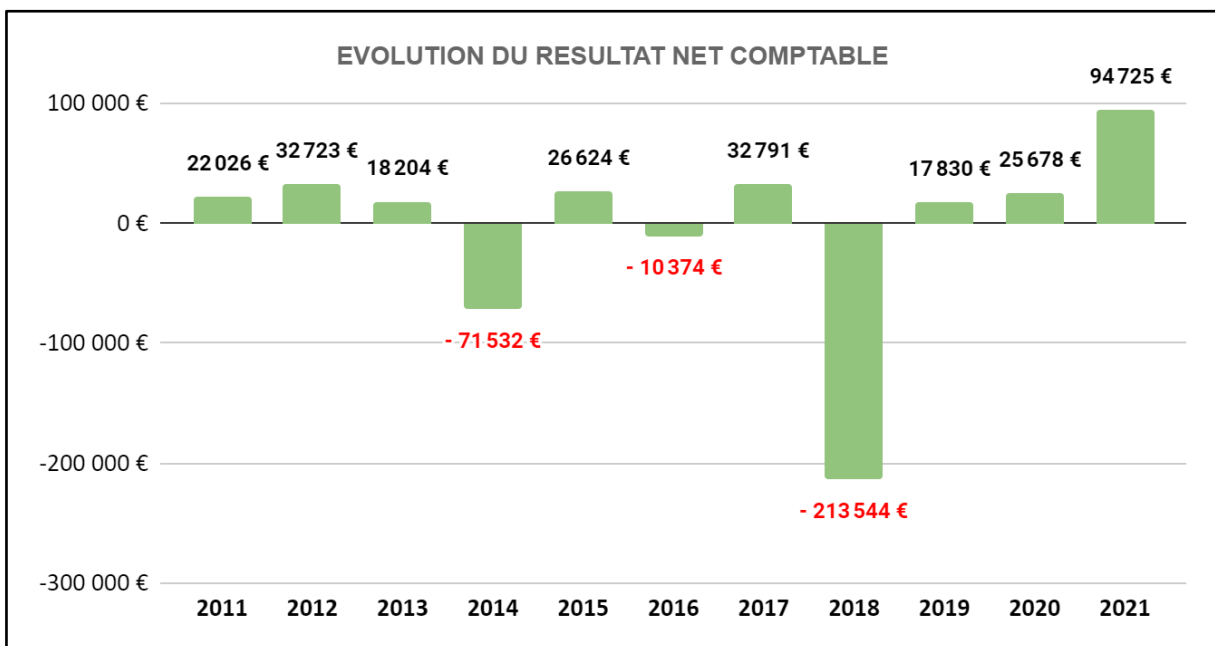
Le résultat net comptable :

L'année 2021 au 30 septembre s'achève sur un **résultat net comptable de 94 725 €**. Il s'agit du **3^e exercice excédentaire consécutif** et nous verrons par la suite comment il s'explique. Nous essaierons de décrypter au mieux la composition et la répartition des produits et des charges de l'association et d'expliciter au mieux les indicateurs pertinents pour une lecture optimale.

Ce résultat net comptable tient compte de l'**activité de l'association** mais aussi de ce qu'elle **possède comme par exemple les biens immobiliers amortis** et qui font évoluer le résultat net de l'association. Le résultat net comptable (aussi appelé Net income en anglais) est **la différence entre les produits et les charges d'une structure économique - ici une association**. Les produits et les charges peuvent être de trois types : exploitations, financiers et exceptionnels. Il existe donc trois résultats différents que nous expliciterons par la suite. C'est en additionnant ces trois résultats qu'on obtient le résultat net comptable (les associations ne sont pas concernées par l'impôt donc celui-ci n'est pas soustrait).



Graph 1 : du résultat brut d'exploitation au résultat net comptable



Les trois types de résultats : résultat d'exploitation, résultat financier et résultat exceptionnel :

Le résultat d'exploitation ne tient compte que de l'activité de l'association, sans tenir compte de son patrimoine ou de ses charges financières. C'est un bon indicateur car il mesure la performance récurrente de l'activité, c'est-à-dire la rentabilité du modèle économique. L'année 2021 au 30/09/21 s'achève sur un **résultat net d'exploitation de 112 118 €**. Celui-ci s'améliore nettement (+ environ 68 k€ par rapport à 2019). Il s'agit là du 3^{ème} exercice excédentaire consécutif malgré l'impact de la crise sanitaire survenue en mars 2020. Nous verrons par la suite que la plupart des indicateurs s'améliorent.

Ainsi le **tableau ci-dessous** permet de mettre en évidence l'évolution du résultat net d'exploitation et permet d'indiquer si l'association réussit à dégager un résultat positif. Il permet aussi de comparer les évolutions des différents types de résultats évoqués plus hauts

Valeur en €	2017	2018	2019	2020	2021	Variation 2019/2021
Total Produits	2 647 444 €	2 605 388 €	2 622 994 €	1 696 544 €	2 638 082 €	+1,26%
Total Charges	2 611 076 €	2 805 335 €	2 605 165 €	1 670 866 €	2 543 356 €	-3,04%
Résultat net	36 368 €	-199 947 €	17 829 €	25 678 €	94 726 €	+431,30%
Résultat financier	-5 709 €	-9 121 €	-20 211 €	-9 344 €	-1 906 €	+90,57%
Résultat exceptionnel	-44 586 €	-14 411 €	-6 001 €	-37 118 €	-15 486 €	+158,06%
Résultat net d'exploitation	86 663 €	-176 415 €	44 042 €	72 140 €	112 118 €	+154,57%

Le résultat net comptable est composé du :

- résultat financier : il montre les choix effectués en matière de financement (emprunts, augmentation du capital...). Ce sont les produits financiers (ex placements financiers) moins les charges financières (ex emprunts). Celui-ci s'améliore nettement suite à la baisse de tensions de trésorerie qui a engendré un paiement moindre de frais et d'intérêts bancaires.
- résultat exceptionnel : il relate les faits de gestion ne rentrant pas en compte dans l'activité récurrente et qui n'ont pas vocation à se reproduire ; ils ne sont pas liés à l'exploitation courante ou au fonctionnement courant de l'association. Ils sont considérés comme exceptionnels (ce sont les produits exceptionnels (ex rentrées sur créances amorties) moins les charges exceptionnelles (ex intérêts des emprunts). Celui-ci s'améliore en raison de la diminution des créances devenues irrécouvrables (environ -22 K€).
- résultat d'exploitation : c'est un solde intermédiaire de gestion qui détaille les produits et les charges sur un exercice comptable écoulé. Il montre ainsi comment l'association s'organise et crée de la richesse (économique) et si celle-ci a réalisé un résultat positif ou négatif.

L'excédent brut d'exploitation :

L'Excédent Brut d'Exploitation (ou EBE) est un indicateur financier qui traduit la richesse (économique) créée par l'association grâce à son exploitation courante. Contrairement au résultat d'exploitation, il ne prend pas en compte l'impact de la politique d'investissement, les amortissements ainsi que les charges exceptionnelles. Il est calculé comme étant la différence entre les produits et les charges d'exploitation. **En 2021, il s'élève à 159 982 € et** est en progression de 73,51% par rapport à 2019.

En d'autres termes, l'EBE représente le « cash-flow » dégagé par l'activité de l'association, c'est-à-dire, sa capacité à générer des ressources de trésorerie uniquement à partir de son exploitation. L'EBE est donc une ressource qui permet à l'association de maintenir et développer son exploitation. L'EBE permet également d'analyser la maîtrise des coûts. En effet, l'association peut visualiser le chiffre d'affaires généré par son exploitation et toutes les dépenses nécessaires qu'elle a engagées pour

produire ce chiffre d'affaires. Ainsi, si l'EBE montre que les charges d'exploitations sont couvertes par les produits d'exploitation, alors cela signifie que l'entreprise maîtrise bien ses coûts. A partir de l'EBE, de nombreux autres ratios peuvent être calculés et cela permet de se faire une idée plus précise de la situation financière réelle.

Valeur en €	2016	2017	2018	2019	2020	202-2021
Excédent Brut d'Exploitation	47 060 €	127 259 €	-181 465 €	92 201 €	103 435 €	159 982 €

Les grandes masses :

Ce tableau fait état des grandes masses qui constituent le résultat de l'association.

Valeur en €	2017	2018	2019	2020	2021	Variation 2019/2021
Produits d'exploitation	2 631 762 €	2 560 302 €	2 610 830 €	1 656 628 €	2 594 457 €	-0,63%
Charges d'exploitation	2 504 503 €	2 698 761 €	2 518 629 €	1 553 192 €	2 434 475 €	-3,34%
Produits financiers	243 €	908 €	279 €	106 €	667 €	+139,07 %
Charges financières	5 952 €	10 028 €	20 490 €	9 450 €	2 573 €	- 87,44%
Produits exceptionnels	3 477 €	10 161 €	11 886 €	1 017 €	548 €	- 95,39%
Charges exceptionnelles	45 632 €	24 572 €	17 887 €	38 136 €	16 034 €	- 10,36%
Résultat brut d'exploitation	127 259 €	-138 459 €	92 201 €	103 436 €	159 982 €	+ 73,51%
Résultat net d'exploitation	86 663 €	-176 415 €	44 042 €	72 140 €	112 118 €	+154,57%

Les **produits d'exploitation s'élèvent à 2 594 457 €** (ensemble des prestations vendues par l'association - les chantiers par exemple - ainsi que les subventions, les cotisations et les dons) et les **charges d'exploitation à 2 434 475 €** (ensemble des frais que l'association a dû engager pour son fonctionnement courant et pour réaliser les activités qui constituent sa mission) sont comparables à ceux de 2019 (avant la crise sanitaire) du fait d'une grande partie de la reprise **des activités** : chantiers internationaux, missions de volontariats (CES et Service Civique), formations, activités Erasmus +. **C'est essentiellement la baisse des charges (-84 154 €) qui explique le résultat positif**, car les produits augmentent assez peu (+16 376 €). Nous verrons par la suite que l'activité a été encore impactée par la crise sanitaire.

On constate un déficit du siège important (-136 k€). Côté produits, celui-ci est en effet moins couvert par les transferts de charges internes (notamment le Coût Jeune) ; les inscriptions sont en forte baisse (envoi de volontaires sur des chantiers à l'étranger) ; les subventions ont été logiquement moins obtenues (activité partielle), des subventions européennes en baisse (le siège ne portant plus les activités CES de groupe au profit des régions) et malgré une très forte réduction des charges financières - 118 476 €

8 délégations sur 11 sont bénéficiaires dont une tout juste à l'équilibre (CEN) et 4 qui dépassent les 20 k€ de résultat positif (AUV, RA, IDF, PIC). Globalement les délégations ayant les budgets les plus importants - les plus structurées - s'en sortent le mieux (AQT faisant exception dans les 6 plus "grosses" avec un résultat légèrement excédentaire).

3 délégations sont déficitaires (PACA, MP, BRE). Il s'agit des délégations les moins diversifiées au niveau de l'activité (quasi mono-activité chantiers). Deux d'entre elles ne parviennent pas à couvrir les transferts de charges internes (PACA et MP, c.à.d. déficitaires avant la soustraction du Coût jeune et du CIR vers le siège).

Nous verrons par la suite le détail de la constitution des produits et des charges (montants, répartition, variation) de l'association.

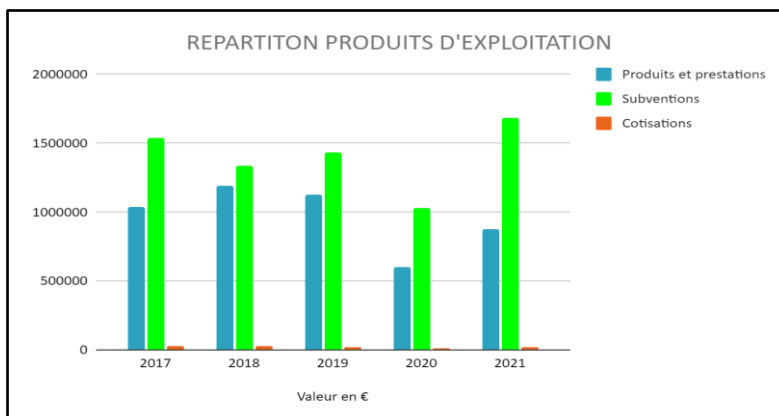
1.2 Les produits d'exploitation

Les principaux produits d'exploitation de l'association sont liés aux activités et répartis comme suit :

Valeur en €	2017	2018	2019	2020	2021	Variation 2019/2021
Produits et prestations	1 039 917 €	1 194 407 €	1 128 610 €	601 663 €	878 411 €	-22%
Subventions	1 538 232 €	1 338 039 €	1 436 459 €	1 027 601 €	1 682 107 €	+ 17%
Cotisations	26 821 €	24 664 €	22 934 €	13 486 €	17 875 €	-22%
Total	2 609 169 €	2 560 466 €	2 610 265 €	1 643 249 €	2 594 457 €	-1%

Les produits d'exploitation (correspondent au chiffre d'affaires) sont répartis en trois grandes catégories :

- **les produits et les prestations qui diminuent de 250 199 €.** Les **chantiers internationaux** (avec ou sans cofinancement européen Corps Européen de Solidarité), ainsi que les **mobilités à l'étranger**, restent encore impactés en raison de la diminution du nombre de chantiers (75 chantiers internationaux en 2021 contre 110 en 2019), du nombre de volontaires CES à l'envoi et de la diminution du nombre d'accueil de volontaires court terme sur les chantiers ;
- **les subventions, elles, augmentent de 245 348 €.** Ce sont notamment les aides à l'emploi de type FONJEP qui augmentent mais on constate également que les activités ont eu tendance à être plus soutenues par des financements publics au détriment de la participation des partenaires (ex. des projets de Service Civique avec des AAP à projets issus des DRAJES ou Conseils Régionaux) ;
- **les cotisations** des adhérent-e-s (réparties dans les autres produits de gestion courante) accusent **une nette baisse de 5 059 €** en raison de la baisse d'activité liée aux chantiers (quantité et remplissage) ;
- Dans quasiment tous les cas, on note une augmentation des subventions (sauf PACA) et une baisse des produits de prestations (sauf BRE, CEN, RA et IDF avec une quasi égalité). La baisse des prestations est particulièrement marquée en SE (-52%), NM (-51%) et en AQT (-49%).



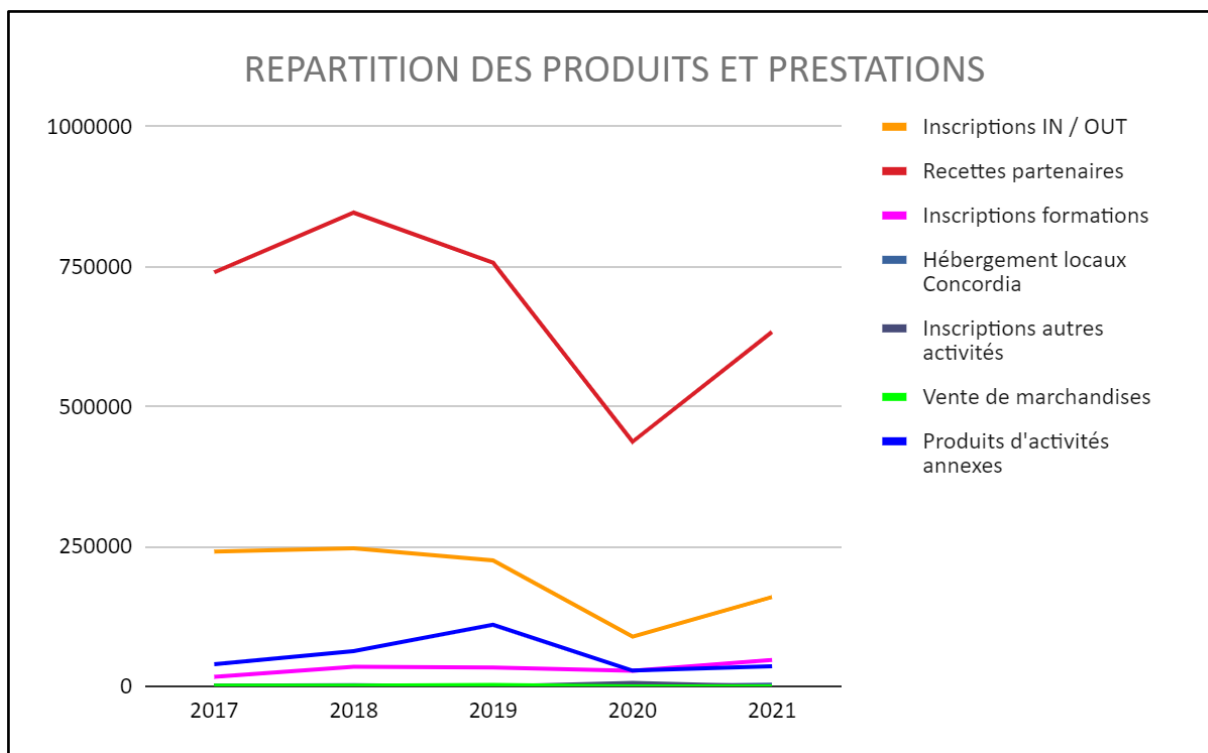
Les produits d'activité :

Les **produits d'activité** qui représentent 40% des produits d'exploitation s'élèvent à **878 411 €**. Ils sont encore fortement impactés : - **22% par rapport à 2019** en raison notamment de la baisse des activités court-terme (chantiers internationaux). **Les inscriptions IN/OUT sont en baisse (- 65 525 €) tout comme les recettes partenaires (- 123 776 €) et le nombre de volontaires en SC intermédiation (produits d'activité annexes) (- 74 389 €)**. Les délégations Aquitaine, Normandie-Maine et Sud-Est ont été plus impactées par la baisse de leurs produits d'activité. On note une augmentation (+13 416 €) des inscriptions aux formations organisées par les délégations Picardie et Ile-de-France.

Valeurs en €	2017	2018	2019	2020	2021	Variation 2019/2021
Inscriptions IN */ OUT*	240 900 €	246 797 €	225 102 €	88 787 €	159 580 €	- 29 %
Recettes partenaires	739 779 €	846 544 €	757 082 €	437 054 €	633 306 €	-16 %
Inscriptions formations	16 850 €	34 940 €	33 575 €	27 960 €	46 991€	+40%
Hébergement locaux Concordia	1 020 €	2 000 €	0	400 €	2 750 €	-
Inscriptions autres activités	639 €	304 €	0	6 048 €	0	0 %
Vente de marchandises	1 239 €	1 043 €	2 678 €	0	0	-
Produits d'activités annexes	39 490 €	62 778 €	110 173 €	28 055 €	35 784 €	- 67 %
PRODUITS ET PRESTATIONS	1 039 917 €	1 194 406 €	1 128 610 €	601 663 €	878 411 €	- 22 %

* Inscription IN/OUT : frais d'inscription + participation aux frais de séjour. Les adhésions sont comptabilisées à part.

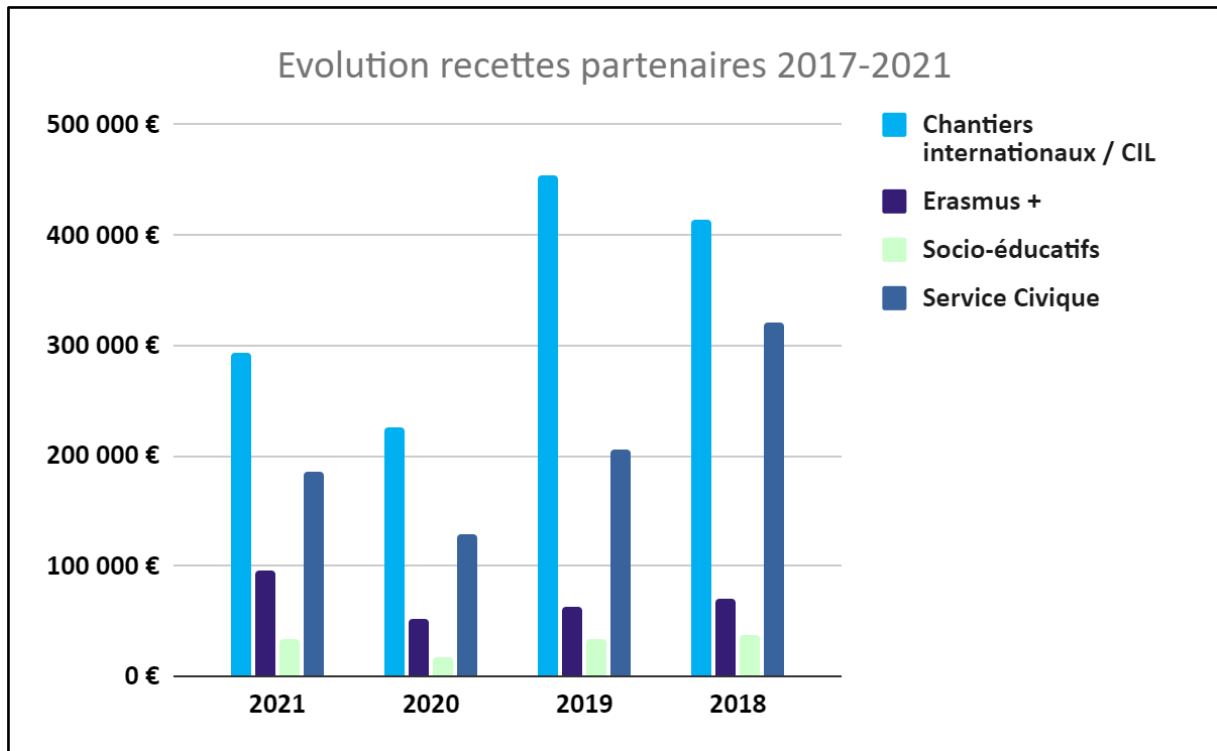
** Inscription IN/OUT : détails du type d'inscriptions plus bas.



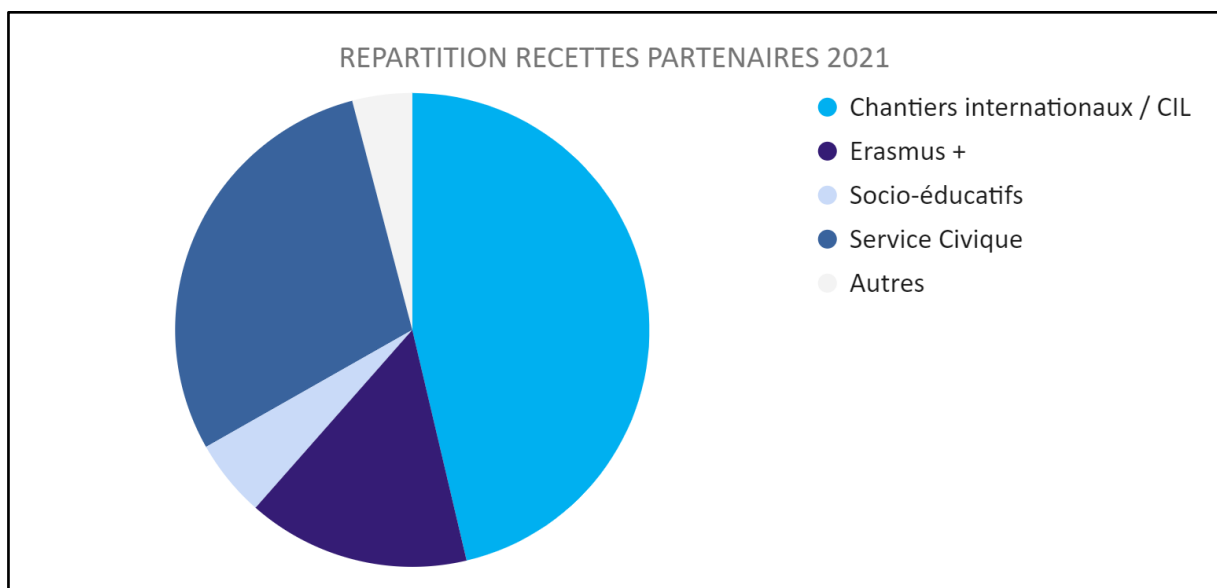
➤ Les recettes partenaires

Les **recettes de nos partenaires** chutent de **123 776 €** par rapport à 2019 en raison de la baisse des activités court-terme. Elles représentent 73 % de nos produits d'activités en 2021 et se répartissent comme suit :

Années	2 017	2018	2019	2020	2021	Variation 2019/ 2021
Total Recettes partenaires	739 779 €	846 544 €	757 082 €	437 054 €	633 306 €	-16,35%
Chantiers internationaux / CIL	392 112 €	413 635 €	454 319 €	225 727 €	293 341€	- 35,43 %
CES / Erasmus +	55 069 €	69 694 €	62 555 €	52 324 €	96 082 €	+53,60 %
Socio-éducatifs	43 121 €	38 275 €	33 011 €	16 420 €	33 500 €	+1,48%
Service Civique	246 377 €	319 815 €	206 248 €	129 032 €	184 533 €	- 10,53 %



L'activité liée aux chantiers internationaux reste prédominante mais ne représente en 2021 que 46% des recettes partenaires (60% en 2019). De fait, celle-ci reste fortement impactée en 2021 : le montant des prestations liées aux chantiers internationaux diminue en raison du nombre réduit de chantiers (75 en 2021 contre 110 en 2019). Dans une moindre mesure, les activités de Service Civique en intermédiation restent impactées dans certaines délégations. Côté partenaires CES et Erasmus+, on constate une nette hausse (+33 537 €) notamment en raison du report en 2021 d'activités de 2020.



➤ Les inscriptions

Sur les chantiers internationaux, les inscriptions se répartissent comme suit :

	2017	2018	2019	2020	2021	Variation 2020/2021	Variation 2019/2021
Étranger-ère-s inscrit-e-s en France	814	807	744	160	414	+ 159%	- 44 %
Français-e-s inscrit-e-s à l'étranger	525	528	455	73	231	+ 230 %	- 49 %
Français-e-s inscrit-e-s en France	391	424	589	312	184	- 41%	- 69 %
Total des inscriptions chantiers	1730	1759	1788	532	829	+ 56 %	- 54 %

Les inscriptions se sont nettement améliorées en 2021 (+56% par rapport à 2020) mais restent en forte baisse par rapport à 2019 en raison de la baisse du nombre de chantiers, des difficultés de déplacements internationaux toujours présentes, d'où moins de bénévoles internationaux hors Europe.

➤ Activité : Chantiers Internationaux (CI)

En 2021, **75 chantiers internationaux** (18 149 journées de chantier) ont seulement pu être réalisés (contre 110 chantiers en 2019). La baisse de 54% des participant-e-s engendre la **perte de 65 522€ de frais d'inscriptions et de 5 059€ de cotisations annuelles** (adhésions).

A noter que la moyenne de participation financière des partenaires territoriaux au montage des activités a chuté de presque 25% soit 3881 € (5 085 € en 2020) et est comparable au niveau de celui de 2019 (4 044 €).

➤ Baisse modérée du nombre de volontaires

Accueil - nombre de mois	2018	2019	2020	2021	Variation 2019/2021
Service Civique en France	1380,5	1226,8	1134,6	1112	-9,36%
Corps Européen de Solidarité*	112	132,3	109,8	139	5,06%
Corps Européen de Solidarité Court Terme**	8,4	2,8	NC	NC	-
Volontariat Moyen Long Terme (MTV/LTV)	0	0	0	0	0
Sous total	1500,9	1361,9	1244,4	1251	-8,14%
Envoi - nombre de mois	2018	2019	2020	2021	Variation 2019/2021
Service Civique à l'étranger	70,6	67,2	55,1	0	-100,00%
Corps Européen de Solidarité*	592,6	514,9	496,7	502,5	-2,41%
Corps Européen de Solidarité Court Terme**	9,9	10,9	NC	NC	-
Volontariat Moyen Long Terme (MTV/LTV)	59,2	66	10,2	9,9	-85,00%
Sous total	732,3	659,0	562	512,4	-22,25%
Total	2233,2	2020,9	1806,4	1763,1	-12,76%

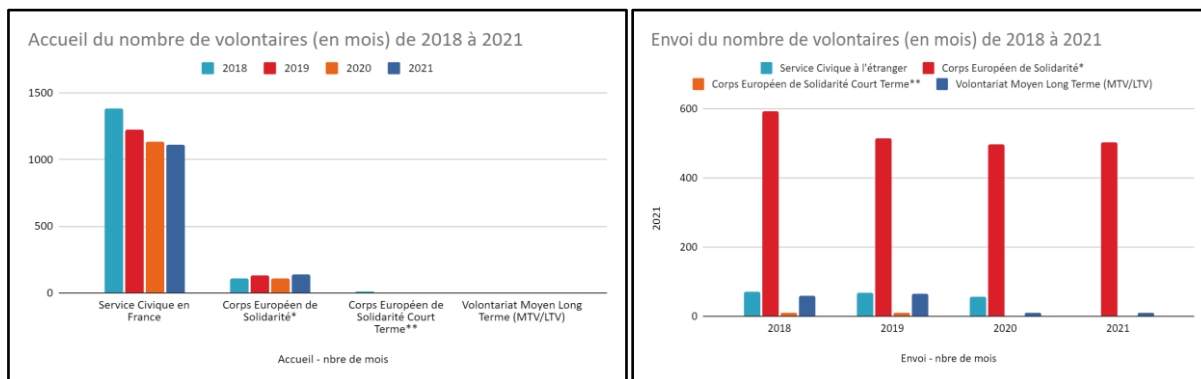
*variation sur 12 mois

** les volontariats européens court terme sont désormais comptabilisés dans les statistiques chantiers

L'accueil et l'envoi des volontaires en 2021 continue d'être impacté (-12.76% par rapport à 2019) :

- **côté accueil**, le nombre de volontaires en Service Civique reste stable (258 en 2021 contre 254 en 2019) mais c'est la durée des missions qui baisse. Quant aux volontaires CES accueil, nous constatons une légère augmentation (du nombre de volontaires et du nombre de mois).

- **côté envoi**, nous constatons une légère hausse du nombre de volontaires en CES mais avec une durée des missions plus courte. L'envoi en MLT et LTV reste toujours impacté tout comme l'envoi des volontaires en service civique à l'étranger.



Concernant l'activité Service Civique, l'association propose des missions en interne et également auprès de structures partenaires, on parle alors d'intermédiation. En 2021, on constate un retour à la normale de la participation financière de nos partenaires dans les projets en intermédiation et une même une légère hausse (+2,3% par rapport à 2019).

	2017	2018	2019	2020	2021
Participation moyenne partenaires SC intermédiation (par mois de volontariat)	289 €	335 €	346 €	204 €	353 €

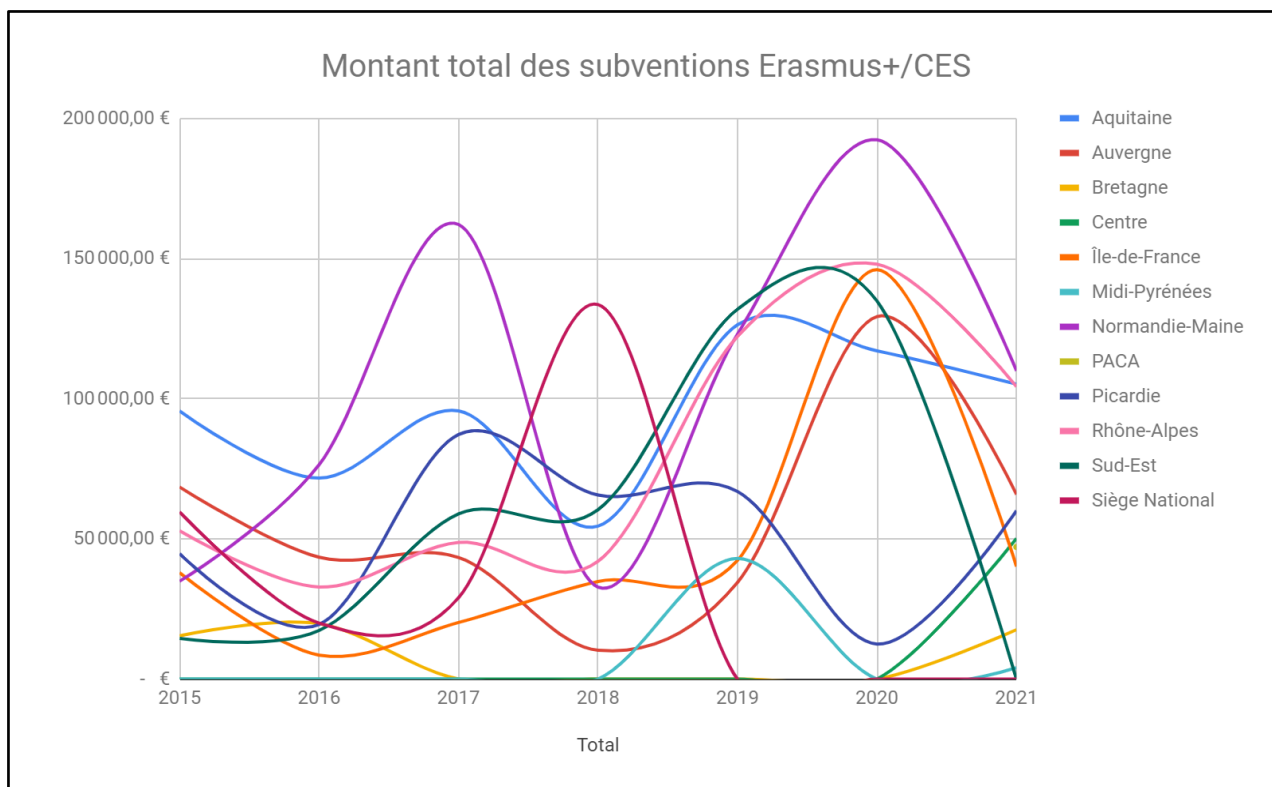
Programmes Corps Européen de Solidarité et Erasmus + :

Le renouvellement de la programmation européenne (2021-2027) a engendré un changement de fonctionnement pour les dépôts de dossier Erasmus + en 2021. Ainsi, une seule date de dépôt en début d'année pour les projets de volontariat a été mise en place en remplacement des trois rounds.

	2017	2018	2019	2020	2021
Projet de volontariat/SVE	164 604 €	254 581 €	348 594 €	651 396 €	466 321 €
Variation	-18,60%	54,66%	36,93%	86,86%	-28,41%
Echanges de Jeunes	195 493 €	161 003 €	205 798 €	104 773 €	17 597 €
Variation		-17,64%	27,82%	-49,09%	-83,20%
Mobilité des acteurs jeunesse	184 988 €	18 429 €	135 606 €	123 738 €	120 469 €
Variation	72,62%	-90,04%	635,83%	-8,75%	-2,64%
Total	545 086 €	434 013 €	689 998 €	879 907 €	604 387 €
Variation	76,19%	-20,38%	58,98%	27,52%	-31,31%

NB : montants arrondis aux centimes d'euros

En 2021, **14 projets ont été déposés et 14 ont été approuvés**, représentant un montant de **604 387 €** (contre 879 907 € pour l'ensemble de l'année 2020 soit - 31,31 %). Par mesure de précaution, cette part d'activité étant toujours difficile à évaluer en raison des modalités d'approbation des dossiers déposés mais également des modalités d'enregistrement comptable, **nous ne gardons en comptabilité que 80% du montant attendu de la subvention soit 575 593 €**. Puis, après le bilan du projet, l'éventuel solde positif ou négatif du projet.



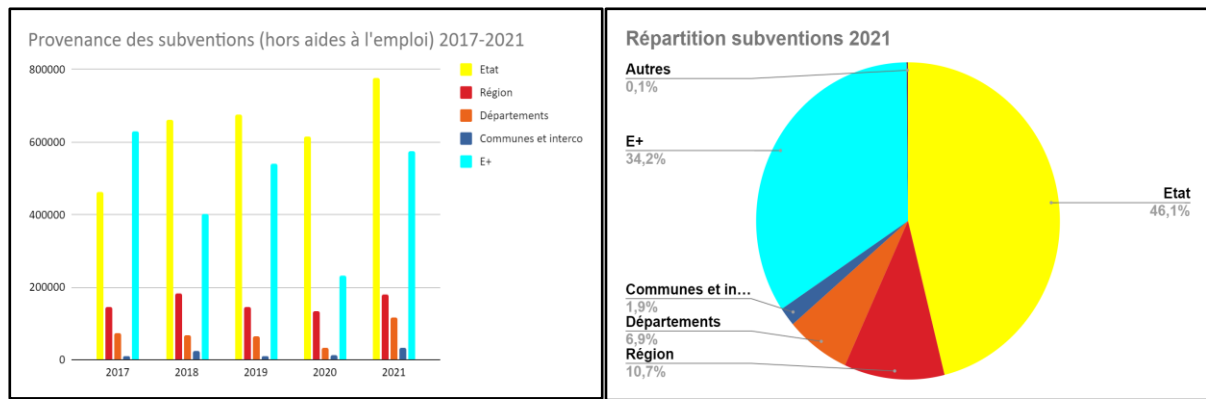
Les subventions : quelle répartition ?

Nos **subventions représentent environ 65 % du total de nos produits** (contre 55% en 2019) et sont réparties comme suit :

	2017	2018	2019	2020	2021	Répartition 2021	Variation 2019/2021
Etat	461 787 €	662 085 €	675 837€	615 947€	775 839€	46,12%	+14,80%
Région	146 375€	183 486€	14 606€	133 686€	179 531€	10,67%	+22,46%
Départements	72 158€	66 830€	64 443€	33 528€	116 094€	6,90%	+80,15%
Communes et interco.	9 151€	23 833€	8 695€	11 456€	32 250€	1,92%	+270,90%
E+	628 370€	401 803€	540 378€	232 988€	575 593€	34,22%	+6,52%
Autres	5 000€	0€	500€	0€	2 500€	0,15%	+400,00%
TOTAL	1 322 841€	1 338 037€	1 436 459€	102 7 605€	168 2107€	100,00%	+17,10%

Toutes les subventions sont en augmentation par rapport à 2019 et ce sont notamment les aides de l'Etat (aides à l'activité et aides à l'emploi) qui augmentent le plus soit environ 100 k€ de plus. On constate également que les activités ont eu tendance à être plus soutenues par des financements publics au détriment de la participation des partenaires (exemple : des projets de Service Civique avec des appels à projets issus des DRAJES ou des Conseils Régionaux). **Au total, c'est une hausse importante de 245 348 € par rapport à 2019 (+ 17%).**

Le graphique ci-dessous représente l'origine de nos subventions sur les 5 dernières années et permet de montrer nettement que **l'État (46%) et l'Europe (34%) sont les pourvoyeurs de subventions les plus importants** (aides à l'emploi incluses ou non). En revanche, les Régions ne subventionnent l'association qu'à hauteur de 10,67% ce qui est toujours assez faible même si celles-ci ont augmentées en raison notamment des appels à projets Service Civique.



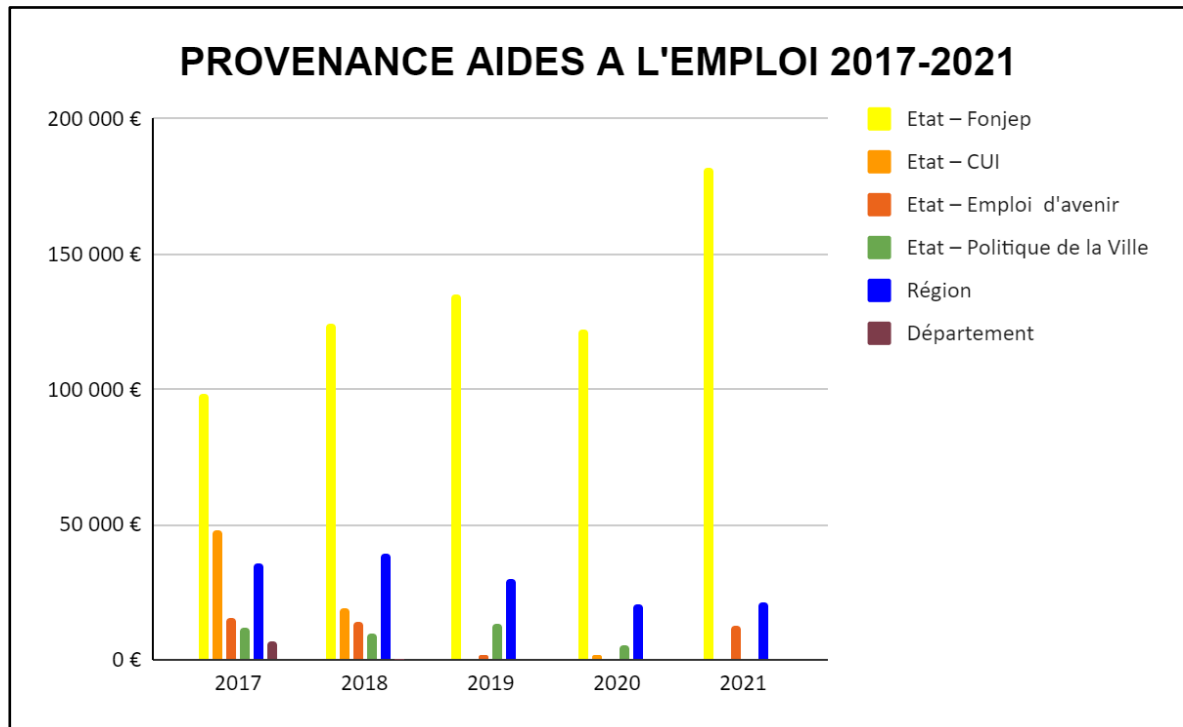
Zoom sur les aides à l'emploi :

Le tableau ci-dessous indique les montants (en euros) et les provenances des différentes aides à l'emploi que l'association a perçues :

	2017	2018	2019	2020	2021	Variation 2019/2020
Etat – Fonjep	98 276€	124 372€	135 033€	122 460€	181 981€	+48,60%
Etat – CUI	47 793€	19 397€	0€	1 818€	0€	-100,00%
Etat – Emploi d'avenir	15 099€	13 878€	1 940€	0€	12 766€	0
Etat – Politique de la Ville	11 756€	10 022€	13 020€	5 330€	0€	-100,00%
Région	35 431€	39 236€	29 917€	20 806€	21 194€	+1,86%
Département	7 036€	-1 317€	0	0	0	0,00%
Total aides à l'emploi	215 391€	205 588€	179 910€	150 414€	215 942€	+43,57%

En 2021, les aides à l'emploi représentent un montant de 215 942 € (contre 150 414 € en 2020). Ce montant est en hausse de 35 % par rapport à 2019 et de 44% par rapport à 2020. Il s'explique en grande partie par l'obtention de postes ou demi-postes FONJEP² supplémentaires (pour les délégations Île-de-France et Nord Pas de Calais Picardie) qui représentent un montant d'environ 182 k€. Les régions financent aussi certains postes en délégations Aquitaine, Centre et Auvergne par le biais d'aides spécifiques pour un montant total d'environ 22 k€.

² Les postes Fonjep sont des aides allant de 7 000 € à 8 000 € versées par l'intermédiaire du Fonjep pour le compte de l'État à des associations loi 1901 de jeunesse et d'éducation populaire. Ces aides viennent soutenir un projet qui nécessite l'emploi d'un salarié qualifié, et sont attribuées pour 3 ans renouvelables deux fois.



➤ Les aides à l'emploi mobilisées par Concordia :

	2017	2018	2019	2020	2021	Variation 2019/2021
Total Aides à l'emploi	215 390€	206 904€	179 910€	150 414€	215 942€	+20,03 %
MS* Permanents	1 175 767€	1 295 411€	1 134 753€	801 891€	1 195 442€	+5,35%
MS globale (sans impôts et taxes)	1 340 337€	1 513 420€	1 328 571€	898 879€	1 342 772€	+1,07%
% Aides emploi/MS globale	16,06%	13,67%	13,54%	16,73%	16,08%	+18,76 %
% MS Permanents/MS globale	87,70%	85,59%	85,41%	89,20%	89,02%	+4,23 %

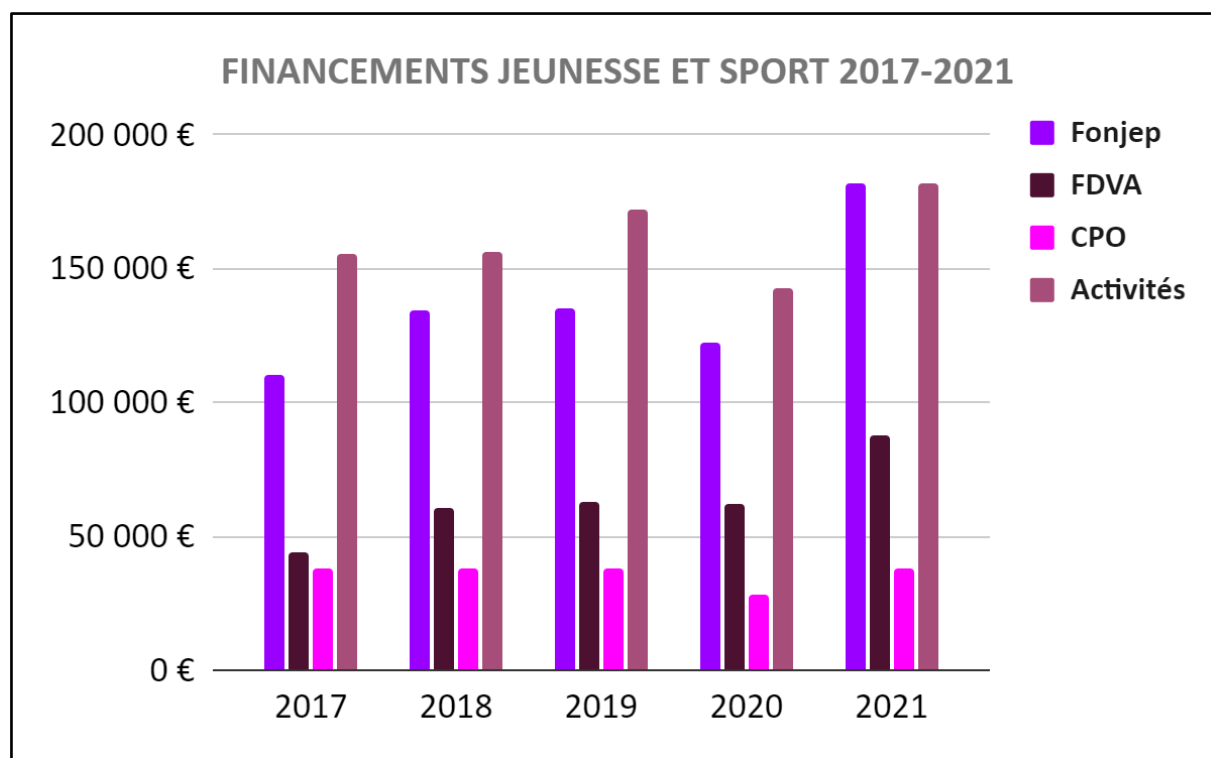
* MS : Masse Salariale

Le tableau ci-dessus montre la continuité du taux d'aide à l'emploi par rapport à la masse salariale globale. Dans la durée, la seule option qui s'offre à nous pour réussir à maintenir l'impact positif des aides à l'emploi sur notre budget, **est d'obtenir des aides FONJEP une fois arrivé au terme ou en complément des autres aides.** C'est une logique relativement tenable pour les postes permanents (un nombre relativement important de postes ou de demi-postes ont été obtenus ces dernières années) mais qui ne fonctionne pas pour des postes liés à l'encadrement d'activités ou à des missions spécifiques; A noter aussi que **le rapport Masse Salariale permanents/Masse salariale globale reste stable et comparé à celui de 2020.**

Pour mieux comprendre la composition de la masse salariale et les charges qui la composent, un focus sera apporté dans la partie 1-3 Charges d'exploitation/Charges du personnel.

Le rôle du Ministère de l'éducation - sous division Jeunesse et Sport :

	2017	2018	2019	2020	2021	Variation 2020/2021
Fonjep	110 032€	134 394€	135 033€	122 460€	181 981€	+48,60 %
FEJ	10 980€	0€	0€	0€	0€	0 %
FDVA	43 800€	60 900€	62 705€	61 963€	87 903€	+41,86%
CPO	38 000€	38 000€	38 000€	28 500€	37 999€	+33,33%
Activités	155 530€	156 027€	172 140€	142 825€	181 912€	+27,37 %
TOTAL	358 342€	389 321€	407 878€	355 748€	489 795€	+37,68 %



En 2021, le Ministère de la Jeunesse et des Sports subventionne nos activités à hauteur d'environ **489 795 €** soit une augmentation de 20% par rapport à 2019.

Celui-ci nous finance à travers :

- les **activités de chantiers internationaux via les délégations** et pour un montant total d'environ **180 k€** (+ environ 10 k€) ;
- la **Convention Pluriannuelle d'Objectifs (CPO)**³ dont le montant **37 999 €** est comparable à celui de 2019 ;
- le montant alloué (**87 903 €**) par le **Fonds de Développement de la Vie Associative (FDVA)** s'améliore nettement (+ environ 25 k€ par rapport à 2019). Celui-ci nous permet de financer nos actions de formation pour les bénévoles de l'association.
- des **aides à l'emploi par le biais du FONJEP** (+ environ 46 k€) ;

³ La CPO permet d'avoir à la fois un soutien financier durable mais aussi de mieux planifier l'organisation et la mise en œuvre des actions.

1.3 Les charges d'exploitation et les charges exceptionnelles

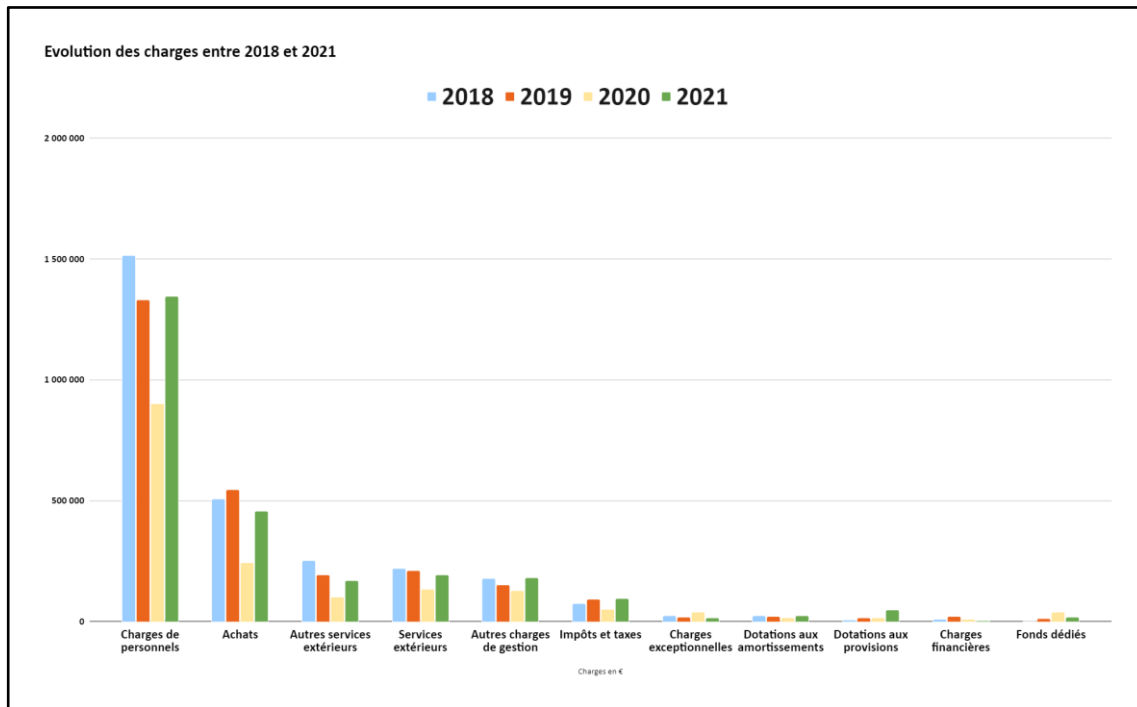
Les **charges de l'association** pour l'année 2021 représentent **2 543 356 €** soit une baisse de -2,23% par rapport à 2019 (-61 809 €) : certaines chargent baissent, d'autres augmentent mais le total est à la baisse. C'est là le **principal facteur d'explication** du résultat d'exploitation positif. La masse salariale est le seul poste en légère augmentation, les autres postes (achats, services extérieurs et autres services extérieurs) sont en baisse (ce qui est logique dans une dynamique de baisse d'activité).

Charges en €	2018	2019	2020	2021	Variation 2019/2021	Répartition
Charges de personnels	1 513 420 €	1 328 571 €	898 979 €	1 342 772 €	+1,07%	52,80%
Achats	506 450 €	544 549 €	243 181 €	457 257 €	-16,03%	17,98%
Autres services extérieurs	252 169 €	191 800 €	100 266 €	167 478 €	-12,68%	6,58%
Services extérieurs	218 988 €	209 982 €	132 125 €	190 904 €	-9,09%	7,51%
Autres charges de gestion	177 250 €	149 434 €	127 446 €	181 035 €	+21,15%	7,12%
Impôts et taxes	73 493 €	90 474 €	51 194 €	94 969 €	+4,97%	3,73%
Fonds dédiés	0	12 500 €	39 610 €	18 400 €	+47,20%	0,72%
Dotations aux amortissements	24 255 €	20 232 €	15 234 €	23 217 €	+14,75%	0,91%
Dotations aux provisions	4 710 €	15 427 €	15 244 €	48 657 €	+215,40%	1,91%
Charges exceptionnelles	24 572 €	17 887 €	38 136 €	16 034 €	-10,36%	0,63%
Charges financières	10 028 €	20 490 €	9 450 €	2 573 €	-87,44%	0,10%
Total des charges	2 805 335 €	2 605 165 €	1 670 866 €	2 543 356 €	-2,23%	100,00%

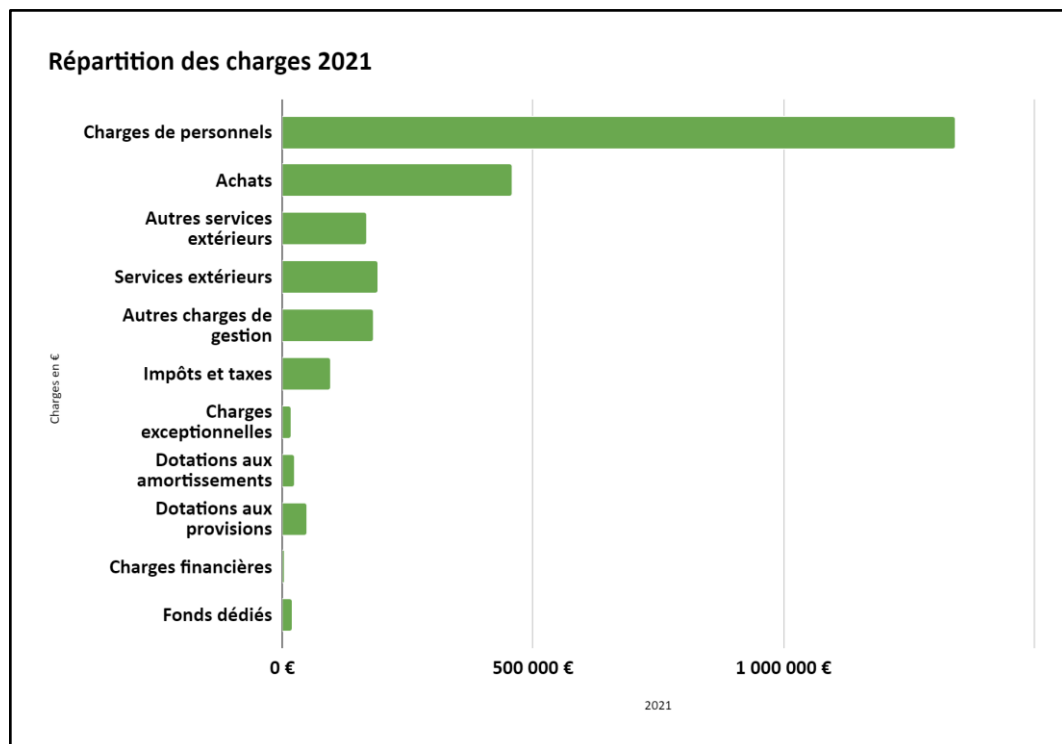
Tout comme les produits, les charges se répartissent en trois grandes catégories :

- **les charges d'exploitation** (2 524 689 €) regroupent notamment les achats de marchandises, fournitures et matières premières, les variations des stocks, les impôts et taxes liés à l'exploitation ainsi que les charges de personnel et les dotations aux amortissements et provisions d'exploitation. Peuvent s'y ajouter des frais divers : location, publicité, etc.
- **les charges financières** (2 573 €) concernent notamment le remboursement et les intérêts d'emprunt, les dotations aux amortissements et provisions financières ;
- **les charges exceptionnelles** (16 034 €) regroupent notamment les frais à caractère unique non liés à l'activité d'exploitation : pénalités et amendes, moins-values sur des cessions d'actifs, etc.

Le graphique ci-dessous montre l'évolution des charges entre 2018 et 2021. L'évolution montre que la part la plus importante des charges est toujours celle des charges de personnel.



Le graphique ci-dessous montre la répartition des charges en 2021 qui globalement se répartissent toujours de la même manière.



Les charges de personnel :

Les charges de personnels s'élèvent à 1 342 772 € en 2021 soit la moitié des dépenses de l'association (52,8% en 2021) :

- En 2021, il s'agit pour **89 % des salaires des emplois permanents** au sein de l'association représentant un montant de **1 195 442 €**. À la date de cette Assemblée Générale, **l'équipe permanente salariée de Concordia** est constituée de **40 salarié-e-s** (36 salarié-e-s en CDI et 4 salarié-e-s en CDD de 6 mois et plus). Elle est répartie sur différents lieux de travail, à savoir le siège et les 11 délégations régionales. Les vacances de postes et le taux de rotation par typologie de poste sont développés plus particulièrement dans le rapport moral ; ces données peuvent avoir un impact sur la variabilité des charges du personnel mais les dates d'analyse sont différentes de celles utilisées dans le compte de résultat (elles sont prises en compte d'AG à AG).
- **les emplois saisonniers** (recours à des animateur-ice-s de chantiers) **constituent les 9,60 % restants soit un montant de 128 894 €** - montant équivalent à celui de 2014 (80 chantiers). Cela représente 101 salarié-e-s saisonnier-ère-s en 2021 (soit 5,12 ETP) contre 48 contrats (soit 3,83 ETP) en 2020.

Les achats :

Les achats constituent encore et logiquement cette année le **second poste de dépenses soit 457 257 €**. **Celui-ci est en baisse de 16 % soit - 87 292 € par rapport à 2019**. En effet, l'achat de matériels (semi-durables et non amortissables tels que des tentes, outils, etc.) et la prise en charge des frais de séjours sur les activités ont diminué en raison d'une part de la baisse du nombre de chantiers et d'autre part des difficultés de remplissage encore persistantes après l'année 2020.

Les autres charges de gestion

Celles-ci sont constituées principalement des indemnités versées aux volontaires en service civique et aux volontaires européens à l'accueil. **Elles représentent 181 035 € en 2021** soit une augmentation de 21,15% par rapport à 2019.

Les services extérieurs

Les **services extérieurs** (charges importantes et régulières de l'association) représentent **132 125 € en 2021** et sont aussi en baisse de -9,09% par rapport à 2019. Ceux-ci regroupent les locations longues durées, les assurances, ainsi que les loyers et charges de locaux loués (bureaux du siège et des délégations). Ce sont notamment les locations immobilières qui ont baissé (14 781 €).

Les autres services extérieurs

Les « **Autres services extérieurs** » représentent **167 478 €** en 2021 (-12,68% par rapport à 2019). Ceux-ci sont principalement constitués des frais de déplacements que nous indemnisons dans le cadre de nos activités. Il s'agit des remboursements de billets de train de tous les acteurs de l'association : salarié-e-s, bénévoles ou volontaires.

Coût de l'endettement en 2021 - charges financières

L'endettement de court terme a baissé de 62% par rapport à 2020 suite à la baisse de tensions de trésorerie qui a engendré une baisse des intérêts bancaires.

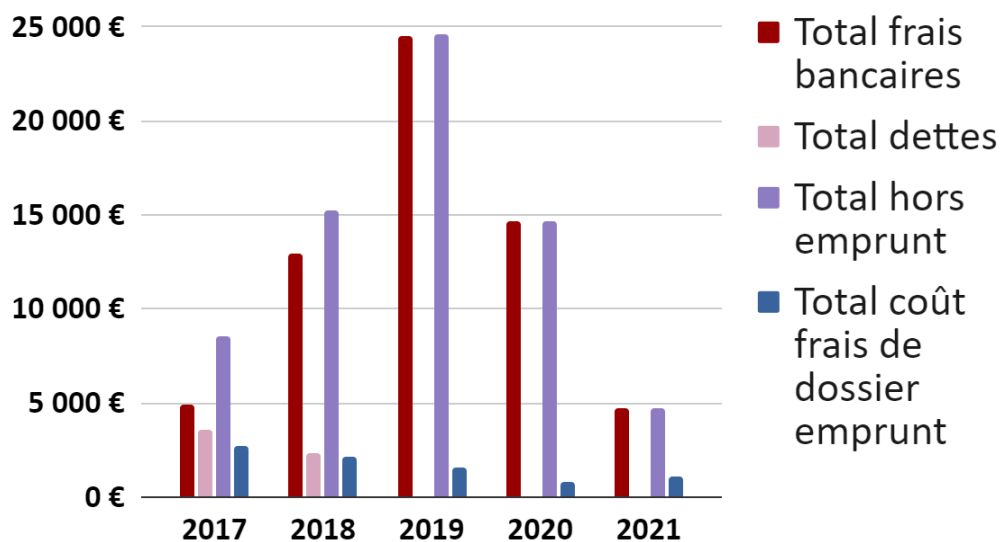
Pour information, en février 2021, nous avons obtenu et encaissé un prêt garanti par l'Etat (PGE) auprès du Crédit Coopératif de 200 000 €. Notre intention est de soutenir la trésorerie de l'association sans pour autant trop dépasser le niveau actuel. Ce montant apparaîtra dans l'exercice suivant.

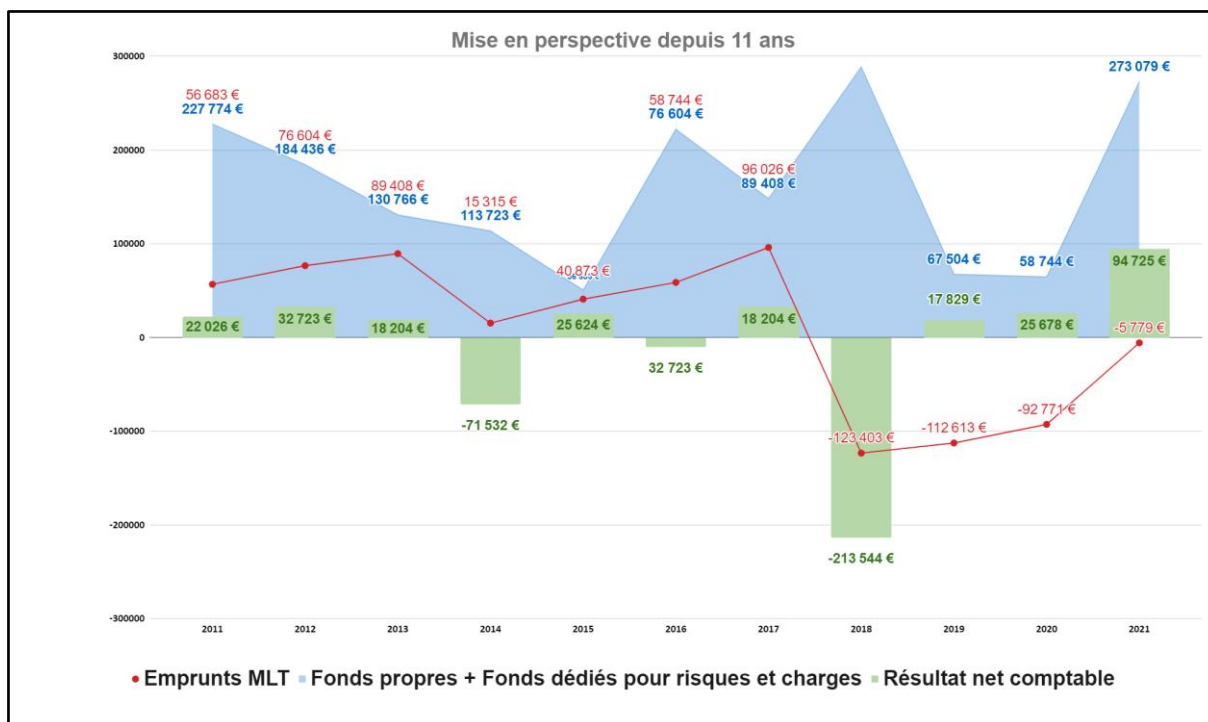
Ce tableau (en euros) récapitule les différents frais bancaires :

Type de dépense	2017	2018	2019	2020	2021	Variation 2020/2021
Prorogations cessions Dailly	714	119	17	-	17	NA

Frais d'intervention	0	1 200	2 304	2 016	2 616	30 %
Frais gestion cessions Dailly	1 823	2 349	3 240	2 430	540	-78 %
Intérêts bancaires (hors emprunt en cours)	1 492	8 260	18 166	9 500	563	-94%
Commission de fusion des agios	900	1 000	750	750	1000	33 %
Total frais bancaires	4 929	12 928	24 477	14 696	4 736	- 68%
Frais d'huissiers	0	132	-	-	-	NA
Pénalités diverses (URSSAF - taxe/salaires - retraites)	3617	2 224	89	-	-	NA
Total dettes	3 617	2 356	89	-	-	NA
Total hors emprunt	8 546	15 284	24 566	14 696	4 736	- 68%
Intérêt CC fonds de roulement dont PGE	2 673	2 114	1 545	816	1122	
Frais de garantie emprunt FA						
Frais de dossier CC						
Total coût frais de dossier emprunt	2 673	2 114	1 545	816	1122	
TOTAL	11 219	17 399	26 112	15 512	5 857	-62%
TOTAL ECONOMIES / N-1	12 105	-6180	-8712	10599	9 656	-222%

Coût endettement 2021





En €	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Emprunts MLT	227 774	184 436	130 766	113 723	50 636	222 215	222 215	125 486	67 504	64 593	273 079
Fonds propres + Fonds dédiés pour risques et charges	56 683	76 604	89 408	15 315	40 873	58 744	58 744	-123 403	112 613	-92 771	-5 779
Résultat net comptable	22 026	32 723	18 204	-71 532	25 624	-10 374	-10 374	-213 544	17 829	25 678	94 725

II. ANALYSE FINANCIÈRE DE CONCORDIA, ANALYSE DU BILAN

Le bilan financier reprend les mêmes éléments que le bilan comptable, mais ses éléments sont réorganisés par échéance d'exigibilité de **l'actif** et du **passif**. Il permet aux banques de vérifier la capacité de remboursement de la structure.

L'analyse du bilan nous permet **d'afficher de manière transparente d'où vient l'argent et à quelles fins il est utilisé**. Il nous permet de **suivre l'évolution du besoin en fonds de roulement et l'état de nos fonds propres**.

L'analyse financière du bilan complète la lecture de la situation de l'association. Elle permet notamment de traduire son aptitude à faire face à ses engagements, d'étudier sa solvabilité et surtout d'analyser le risque potentiel de défaillance. Elle permet également, par des retraitements appropriés, d'apprécier la valeur du patrimoine de l'association et donne une image de la réalité économique bien au-delà du seul exercice de l'année présentée dans le compte de résultat.

Le bilan comptable se lit de gauche à droite (colonne actif et passif), mais surtout de haut en bas. Les éléments de l'actif sont classés du plus stable au plus liquide. Les éléments du passif sont classés par ordre d'échéance, de la dette à plus long terme à la dette à plus courte échéance. **Ce classement hiérarchisé permet de détecter certains éléments du premier coup d'œil et de se poser des questions quant à la bonne gestion** de la structure. Les annexes fournies en complément au sein des comptes annuels de l'entreprise permettent une lecture approfondie. On y trouve par exemple le détail des échéances présentées au passif du bilan comptable, le détail des immobilisations...

2.1 L'actif (ou comment l'association engage ses ressources)

Le tableau présenté ci-dessous présente **l'utilisation de nos ressources financières** : investissements, créances et trésorerie.

Actif en €	2017	2018	2019	2020	2021
Immobilisation incorporelles	9 347	4 482	3 570	3 997	4 490
Immobilisations corporelles	110 508	98 172	92 670	88 154	92 526
Immobilisations financières	42 111	42 893	25 274	25 778	87 135
Total actif immobilisé	161 966	145 546	121 514	117 929	184 151
Stocks et en-cours	0	0	0	0	0
Avances et acomptes versés sur commandes	23 556	25 023	14 048	35 692	7 147
Créances usagers et comptes rattachés	256 018	236 938	323 060	290 219	438 405
Créances internes (comptes de liaison)	103 110	163 574	0	0	0
Créances autres	524 335	497 172	538 304	629 073	458 904
Disponibilités	45 491	22 707	50 584	336 468	404 978
Charges constatées d'avance	70 748	5 418	13 048	16 994	63 820
Total actif circulant	1 023 556	955 604	963 765	1 308 446	1 302 187
Total Actif	1 185 522	1 101 151	1 085 279	1 426 374	1 550 159

Analyse de l'actif :

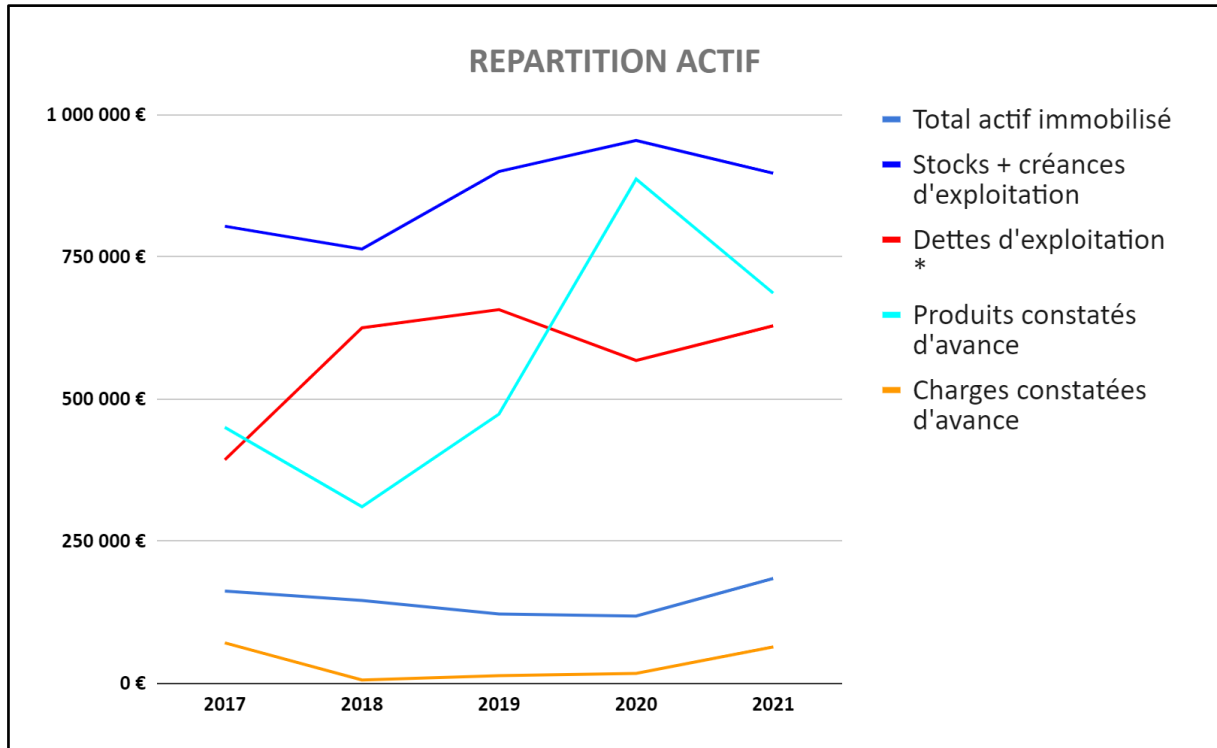
En 2021 :

- **l'actif immobilisé augmente de 62 637 € entre 2019 et 2021** en raison de l'augmentation des immobilisations financières dues aux prêts accordés à Cotravaux et la Maison des Volontaires.
- **le montant des créances reste stable** (897 209€ de créances contre 900 133€ en 2019). Il est à remarquer que les délais d'encaissement des subventions notamment entraînent une

hausse mécanique des créances : si les créances (ce qu'on nous doit) étaient versées dans les temps, ce montant serait de fait moins important.

- Le niveau de disponible (trésorerie) reste stable et même en hausse d'environ 69 K€ par rapport à 2020 où celui-ci était considérablement remonté en raison On constate même une légère hausse de la trésorerie (+20%) soit 68K€ de plus qu'en 2020.
- les charges constatées d'avance augmentent d'environ + 46 K€ par rapport en 2019.

L'enjeu pour l'association est donc toujours dans la consolidation de nos disponibilités et de limiter l'augmentation des créances.



2.2 Le passif (ou d'où viennent les ressources de Concordia)

Le tableau ci-dessous présente nos ressources financières.

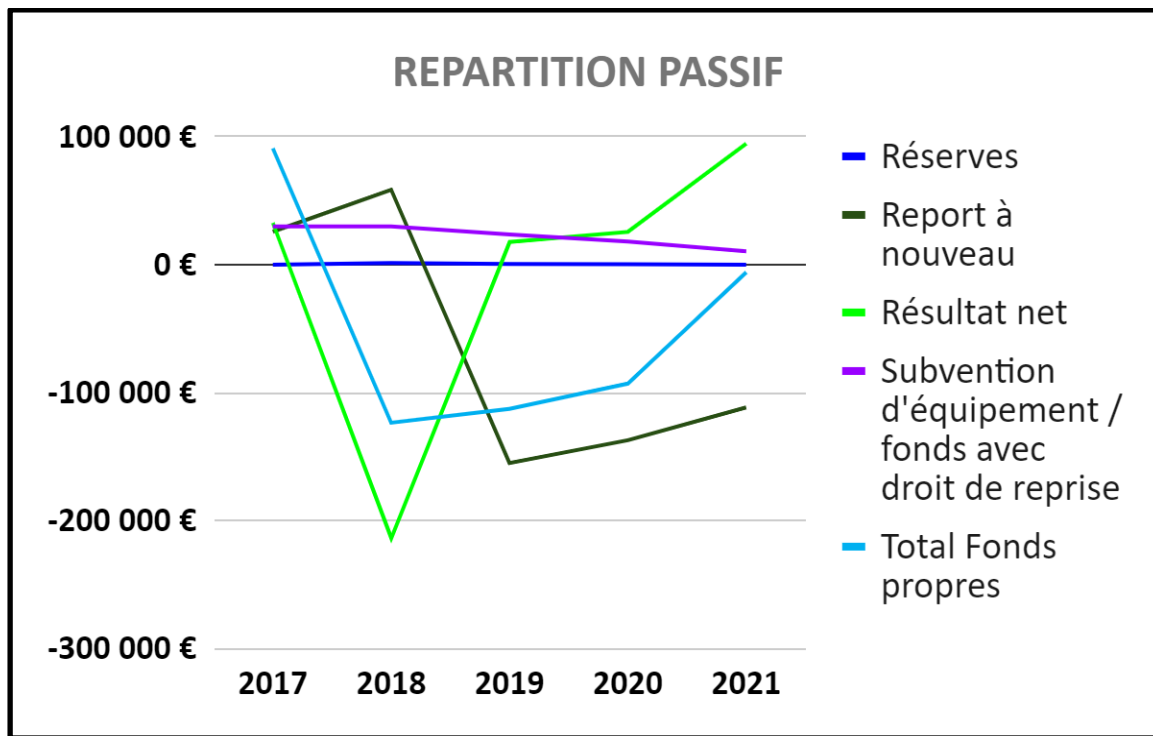
	2017	2018	2019	2020	2021
Fonds associatifs sans droit de reprise	2 414	0	0	0	0
Réserves	0	1 506	716	505	275
Report à nouveau	25 844	58 635	-154 909	-137 079	- 111 402
Résultat	32 791	-213 544	17 830	25 678	94 725
Fonds associatifs avec droit de reprise	30 000	30 000	23 750	18 125	10 625
Total capitaux propres	96 026	-123 403	-112 613	- 92 771	- 5 779
Total fonds dédiés	4 977	0	12 500	39 610	18 400
Dettes financières moyen et long terme	148 265	288 634	318 744	88 198	237 079
Provisions pour risques et charges	0	0	0	0	4000
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	71 425	108 346	118 639	102 067	129 530
Dettes fiscales et sociales	160 765	221 167	212 162	301 975	389 676
Autres Dettes	7 040	13 366	17 281	18 020	91 057
Dettes internes (comptes de liaison)	103 110	163 574	0	0	0
Total Dettes CT	1 089 496	1 224 553	1 185 392	1 479 535	614 263
Produits constatés d'avance	450 049	310 384	473 292	886 895	686 197
Total Passif	1 185 522	1 101 151	1 085 279	1 426 374	1 550 159
Part de Fonds propres (fonds propres/passif)	8%	-11%	-10%	-6,5%	

Analyse du passif :

En 2021 :

- les fonds propres remontent considérablement +86 992 € mais restent encore négatifs. soit - 5779 €
- augmentation de l'endettement suite à la souscription du PGE (200K€ remboursables sur 6 ans) ; les premiers remboursements auront lieu à partir de février 2023 et des provisions pour les cotisations sociales.
- baisse des produits constatés d'avance entre 2020 et 2021 où l'augmentation était importante. En comparaison de 2019, ils augmentent de 212 905 €. Un produit constaté d'avance (ou PCA) est une écriture de régularisation de fin d'exercice. Elle permet de rattacher un produit, souvent une vente ou une subvention touchée mais pas réalisée, à l'exercice suivant.

- diminution de plus de 50% de fonds dédiés. Les fonds dédiés des associations sont des ressources non utilisées, perçues par l'association et affectées, par le tiers financeur, à un projet précis.



Analyse financière :

Les indicateurs pertinents du bilan comptable sont indiqués dans le tableau ci-dessous :

en euros	2017	2018	2019	2020	2021
Taux d'endettement	589,07%	-608,25%	-632,34%	-638,82%	-14731,45%
Capacité de remboursement (dettes financières/CAF)	6,8	-3,7	10,8	9,0	12,9
Trésorerie	45 491	22 707	50 584	336 468	404 978
BFR (formule simplifiée sans charges et produits constatés d'avance)	415 837	138 540	255 537	426 936	286 946
Rapport Trésor / BFR	10,94%	16,39%	19,80%	78,81%	141,13%
Variation du BFR					
Free cash flow	156 160	-277 297	116 997	171 399	-139 990
Taux d'endettement	-76 766	72 299	-51 008	-171 398	139 990

Notre taux d'endettement a augmenté en 2021 en raison de l'emprunt en cours de 200 k€. (PGE) consenti en 2021 jusqu'en 2026. L'indépendance financière de l'association s'élève à 0,02, chiffre inférieur à 2019 et toujours extrêmement faible. Plus cette valeur approche de la valeur 1, plus la structure est indépendante. En effet, l'association finance toujours à ce jour la totalité de ses activités grâce à des tiers via des dettes ou des subventions perçues avant d'engager les projets. Cette situation rend la structure extrêmement fragile et tributaire de ses créanciers et financeurs. Le Besoin en Fonds de Roulement (BFR) augmente de plus de 31 k€ entre 2019 et 2021.

L'enjeu pour l'association est donc toujours dans la consolidation des disponibilités et des fonds propres.

III. CONCLUSION

Après une année 2020 difficile sur le plan des activités et des échanges internationaux, l'association a su s'adapter en 2021 tant bien que mal afin de retrouver un niveau d'activité acceptable en augmentant son chiffre d'affaires afin de couvrir les charges qui lui incombent et qui augmentent régulièrement. Les bénévoles, salarié-e-s et volontaires investi-e-s au quotidien dans les activités de l'association peuvent en témoigner. L'activité court terme a subi une baisse de plus de 30% par rapport à 2019, c'est aussi grâce à la diversification des activités que l'année 2021 (sur l'exercice comptable bien sûr) se termine avec un résultat excédentaire très satisfaisant. La maîtrise des charges à l'échelle de l'association dans ces conditions a donc bien fonctionné et l'augmentation des subventions, notamment des aides à l'emploi nous permettent d'asseoir un peu de stabilité sur les charges du personnel, premier poste de dépenses des charges de l'association.

L'année 2022 est déjà bien entamée, nous le verrons dans la présentation du budget estimé 2021-2022 et prévisionnel 2022-2023 ; et d'ici 4 mois la prochaine clôture des comptes commencera. Certains éléments comme la revalorisation de la valeur du point impactant le calcul des salaires et le remboursement des prochaines échéances du prêt PGE pèseront déjà sur les charges du budget prévisionnel 2021-2022.

Nous espérons que les efforts déployés afin de stabiliser la structure économique avec notamment la création de postes ne seront pas perturbés à nouveau par une crise sanitaire ou tout autre événement mondial perturbateur. Malheureusement, la situation en Ukraine n'est pas réjouissante et la montée des politiques sécuritaires ici et là ne participe pas vraiment à une vision joyeuse des transformations sociales auxquelles l'association devra faire face tant en interne qu'en lien avec ce qui l'entoure. Comment continuer à stabiliser la structure économique tout en se réinterrogeant sur ses pratiques et ses futures activités par le prisme des problématiques écologiques qui elles même impacteront directement certaines de nos activités ? Comment expérimenter et innover en partie sur le plan économique avec une masse salariale qui se développe ? Quelles places pour les bénévoles dans tout ça, quels accompagnements et quels budgets ? Comment valoriser les richesses de savoirs et d'expérimentation ? Quelle place pour l'autonomie financière dans des contraintes d'AAP de plus en plus fortes ? C'est tout l'enjeu en partie de l'accompagnement extérieur et des temps de réflexions collectives qui va continuer cette année. Et si "Le rassurant de l'équilibre, c'est que rien ne bouge. Le vrai de l'équilibre, c'est qu'il suffit d'un souffle pour tout faire bouger."⁴

Pour le Conseil d'administration, Stéphanie Chabaud, trésorière.

N.B : je remercie tous celles et ceux qui m'ont accompagnée dans ces longs moments de d'interrogations et de sourcils froncés. Vous aimez comprendre les réalités économiques qui nous entourent ? Passer un stade supérieur dans la manipulation d'Excel ? Passer de longues soirées à placer les bons chiffres aux bons endroits ? Et pester ? Alors cette fonction de Trésorier-ère est faite pour vous ! Bien entendu, vous aurez tout mon soutien et je vous donnerai volontiers des petites astuces. Comme dirait quelqu'un : Au revoir !

⁴ Julien Gracq